



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Monsieur le Directeur général et greffier par intérim, Martin Bonhomme agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

01-001-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'ouvrir la séance ordinaire du 20 janvier 2014. Il est 19 h 32.

Adoptée à l'unanimité.

01-002-14 Ordre du jour

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 01-001-14 Ouverture de la séance
- 01-002-14 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

- 01-003-14 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

- 01-004-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 30 janvier 2014

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

- 01-005-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un système d'alarme incendie pour les bâtiments municipaux

7. Développement communautaire

- 01-006-14 Autorisation de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement <Course de lits nocturne> – Carnaval d'hiver 2014

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses.

- 01-007-14 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à la suite d'un litige pour des travaux de réfection de la rue Sainte-Anne phase II
- 01-008-14 Octroi de contrat pour des services professionnels visant la préparation des études d'avant-projet, les plans et devis préliminaires et définitifs du projet de construction d'un carrefour en T

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

01-009-14 Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l'Hôtel de ville

01-010-14 Décompte progressif – Travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell

9.5. Autres sujets

01-011-14 Approbation des plans du projet résidentiel sur les lots 1 559 535 et 2 898 238

01-012-14 Résolution d'appui à la Ville de Kirkland relativement à son règlement municipal # 2013-60 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils

01-013-14 Approbation du protocole d'entente avec la Ville de l'Île Perrot – partage des responsabilités visant l'entretien sur le pont Galipeault

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

01-014-14 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

12.2. Autres sujets

01-015-14 Adoption des comptes

01-016-14 Adoption du budget de mois de janvier 2014

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

01-017-14 Nomination des membres des différents comités de la Ville

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

01-018-14 Embauche d'un chargé de projet - Ingénierie

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 01-019-14 Avis de motion du règlement numéro 761 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
- 01-020-14 Adoption du règlement numéro 512-19 modifiant le règlement 512 concernant les nuisances et la sécurité afin de modifier l'article 17

16. Dépôt de documents**17. Levée de la séance**

- 01-021-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 33 et s'est terminée à 20 h 17 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des candidatures des gens siégeant sur les comités; ▪ Nécessité d'être citoyen ou non pour siéger; ▪ Postulants tous appelés ou non et raison du rejet.
M. Arsenault	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remerciements pour le travail et l'écoute des membres de l'administration des dernières années et au conseil précédent;
M. Harvey	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développements pour les ponts d'étagement
Mme Dubé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trafic ferroviaire : horaire et quelles marchandises; ▪ Nombre de candidatures reçues pour comités et nombre de non-résidents refusés
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de sécurité publique en après-midi
M. Deroo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse aux citoyens refusés pour siéger sur les comités ▪ Coût estimé de l'intersection en T après entente
Mme Brunet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Horaire des comités en après-midi; ▪ Composition du comité des finances et de l'administration
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance des résidents sur les comités
Mme Dolbel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandat du comité de sécurité publique; ▪ Expertise vs expérience pour siéger; ▪ Représentation du secteur Nord vs. le secteur Sud
M. Fortin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères de sélection des membres de comité; ▪ Nombre de participants par comité; ▪ Étude du trafic ferroviaire
Mme Dubé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composition des comités et la notion de résidents

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

01-003-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE le directeur général a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2013;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2013;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par le directeur général de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

01-004-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 30 janvier 2014

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 30 janvier 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

01-005-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un système d'alarme incendie pour les bâtiments municipaux
--

ATTENDU QU' aucune soumission n'a été présentée lors du 1^{er} appel d'offres public à l'automne 2013;

ATTENDU QUE la Ville désire se prémunir d'un système d'alarme incendie pour tous les bâtiments municipaux de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le Coordonnateur à la Sécurité publique à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un système d'alarme incendie pour les bâtiments municipaux.

Adoptée à l'unanimité

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

01-006-14 Autorisation de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement <Course de lits nocturne> – Carnaval d'hiver 2014

ATTENDU QUE l'événement << Course de lits nocturne – Programmation Carnaval 2014 >> aura lieu sur la rue Sainte-Anne le 8 février 2014

ATTENDU QUE le but de cette fermeture est de pouvoir organiser une course sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne (entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Du Collège) pour l'événement <<Course de lits nocturne>> dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014, le samedi 8 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES**9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.**

01-007-14 Autorisation de paiement d'honoraires professionnels à la suite d'un litige pour des travaux de réfection de la rue Sainte-Anne phase II

ATTENDU QUE le litige opposant la Ville à la compagnie Asphalte Béton Carrières Rive-Nord inc.;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'autoriser une dépense additionnelle payable à la firme Prévost Fortin d'Aoust avocats ainsi qu'à la firme CDGU afin d'assumer les frais visant la défense de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser une dépense additionnelle de 17 500,00 \$, taxes incluses, à la firme Prévost Fortin d'Aoust avocats visant la défense de la Ville dans le litige l'opposant à la compagnie Asphalte Béton Carrières Rive-Nord inc.

D'autoriser une dépense additionnelle de 2 100,00 \$, taxes incluses, à la firme CDGU ingénierie urbaine visant également la défense de la Ville dans le litige l'opposant à la compagnie Asphalte Béton Carrières Rive-Nord inc.

D'autoriser le paiement de la somme de 19 600 00 \$, taxes incluses, à même le règlement numéro 733.

Adoptée à l'unanimité.

01-008-14 Octroi de contrat pour des services professionnels visant la préparation des études d'avant-projet, les plans et devis préliminaires et définitifs du projet de construction d'un carrefour en T

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté la résolution 09-248-13 lors de la séance extraordinaire du 16 septembre 2013, afin d'entériner l'entente de principe avec le Ministère des Transports du Québec, en vue de l'aménagement d'un carrefour en « T »;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de ville le 28 novembre 2013;

ATTENDU QU' un système d'évaluation et de pondération des offres en deux étapes a été utilisé dans le procédé de l'analyse;

2357

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des offres le 3 décembre 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage soit la firme *CIMA+*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'octroyer le contrat à la firme *CIMA+* pour les services professionnels visant la préparation des études d'avant-projet, les plans et devis préliminaires et définitifs du projet de construction d'un carrefour en T.

D'autoriser la dépense de la somme de 68 410 13 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

01-009-14 Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l'Hôtel de ville

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

D'entériner la recommandation de paiement des architectes Fournier Gersovitz Moss Drolet et Associés signée par M. Nicolas Létourneau, du décompte progressif numéro 10, daté du 8 janvier 2014 relativement aux travaux de restauration des façades de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 17 056,50 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

01-010-14 Décompte progressif – Travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell

ATTENDU la résolution 09-225-13 (Octroi de contrat à la compagnie Couverture Montréal Nord Ltée);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

D'entériner les recommandations de paiement de M. Mack Galouzi de la firme Garland Canada, datées du 11 novembre 2013 et du 9 janvier 2014, du décompte progressif numéro 2 relativement aux travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell.

D'autoriser le paiement de la somme de 7 678,55 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. AUTRES SUJETS**01-011-14 Approbation des plans du projet résidentiel sur les lots 1 559 535 et 2 898 238**

ATTENDU QUE le règlement 734 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) a été adopté lors de la séance du Conseil du 27 septembre 2010 (résolution 09-0401-10);

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la séance tenue le 9 avril 2013, estime que le plan d'aménagement d'ensemble proposé par le promoteur sous le titre SAB1818 et préparé par la firme « NEUF architectes » répond dans son ensemble aux exigences et aux critères d'évaluation stipulés par le règlement numéro 734 concernant un PAE dans la zone H-143;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, lors de la séance tenue le 13 mai 2013, entérine la recommandation du CCU du 9 avril 2013 et approuve la demande du PAE, tel que proposé dans le cahier de présentation daté du 5 avril 2013 préparé par la firme « NEUF architectes » (résolution 05-120-13);

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, lors de la séance tenue le 13 mai 2013, entérine la recommandation du CCU du 9 avril 2013 et accepte une superficie équivalente à 6,4% (3 882 m²), identifiée par les indications Parc #2 et Parc #3 en terrain, tel que spécifié dans le cahier de présentation du 5 avril 2013 préparé par la firme « NEUF architectes » et le résidu en argent correspondant à 3,6% de la valeur inscrite au rôle d'évaluation, à être déposé dans le Fond de parc, terrains de jeux et espaces naturels (résolution 05-122-13);

ATTENDU les plans BROE-00212363 feuillets C-01 à C-10 et feuillets CE-01, CE-02 et E-01 à E-04 émis pour approbation respectivement les 19 décembre 2013 et 31 octobre 2013 préparés par les Services EXP. Inc. relatifs au développement résidentiel 9170-4874 Québec inc., situé sur les lots 1 559 535 et 2 898 238;

2359

ATTENDU QUE le promoteur doit obtenir un certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la faune et des Parcs (MDDEFP) et que la Ville ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver les plans BROE-00212363 feuillets C-01 à C-10 et feuillets CE-01, CE-02 et E-01 à E-04 émis pour approbation respectivement les 19 décembre 2013 et 31 octobre 2013, préparés par les Services Exp. Inc., relatifs au développement résidentiel 9170-4874 Québec inc., situé sur les lots 1 559 535 et 2 898 238.

D'informer le ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) que la Ville ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère.

D'autoriser madame le maire et la greffière à signer une entente avec le promoteur quant à la réalisation des infrastructures et à la cession de celles-ci à la Ville ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Dana Chevalier
Andrée Deschamps
Daniel Boyer
Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Ryan Young

Adoptée sur division.

<p>01-012-14 Résolution d'appui à la Ville de Kirkland relativement à son règlement municipal # 2013-60 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils</p>

ATTENDU QUE les villes peuvent légiférer quant à la circulation des véhicules lourds sur les routes dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les villes doivent adopter un règlement et le faire approuver par le ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE parmi les critères exigés par le MTQ, les villes doivent obtenir des résolutions d'appui des villes limitrophes;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans une vision métropolitaine visant à concentrer la circulation lourde sur certaines artères;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'appuyer la Ville de Kirkland relativement à son règlement sur la circulation des camions et des véhicules-outils (règlement numéro 2013-60).

Adoptée à l'unanimité.

01-013-14 Approbation du protocole d'entente avec la Ville de l'Île Perrot – partage des responsabilités visant l'entretien sur le pont Galipeault

ATTENDU QUE l'objet de la présente entente vise à entretenir le trottoir situé sur le pont Galipeault et sur ses approches;

ATTENDU QUE cet entretien est de responsabilité municipale;

ATTENDU QUE cette responsabilité est partagée entre la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et la Ville de l'Île Perrot;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'approuver le protocole d'entente daté du 20 janvier 2014 avec la Ville de l'Île Perrot quant au partage des responsabilités visant l'entretien du trottoir sur le pont Galipeault.

D'autoriser madame le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le protocole d'entente ainsi que tout document requis donnant plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

01-014-14 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

2361

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1. 500.00 \$ au Comité des bénéficiaires Inc. pour les activités de loisirs et de transport pour les résidents de l'Hôpital Sainte-Anne;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 500,00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-701-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

01-015-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 21 janvier 2014;

242 177,67\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 20 janvier 2014

530 499,96

Total :

772 677,63 \$

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 3 janvier 2014

303 669,67 \$

Adoptée à l'unanimité.

01-016-14 Adoption du budget de mois de janvier 2014

ATTENDU QUE durant l'année des élections, les villes sont autorisées à adopter leur budget un mois plus tard que prévu (article 474 de la *Loi sur les cités et villes*) ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le budget du mois de janvier 2014 selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS
**01-017-14 Nomination des membres des différents
comités de la Ville**

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les membres des différents comités à la suite de l'élection municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité de circulation et de sécurité publique, à savoir :

Dana Chevalier	Carol Dufour
Pat Blue	Claude Tellier
Remo Boccardi	David Wees
Sandor Csank	

Personnes-ressources :

Représentant du SPVM, PDQ 1	Directeur général
Coordonnateur, Sécurité publique ou substitut	Adjointe administrative, Direction générale / Bureau du maire

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité de développement communautaire, à savoir :

Daniel Boyer	Marc Hainault
Tom Broad	Lucie Marceau
Christina Larder	Sophie Robillard
Alain Dussault	Yolanda Rodriguez

Personnes-ressources :

Coordonnatrice, Bibliothèque	Directeur général
Directrice, Service des Loisirs	Secrétaire, Service des Loisirs, Développement communautaire et économique

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité consultatif d'urbanisme, à savoir :

Paola Hawa
Ryan Young
Michel Belleau

Léona Charrette-Morin
Malcom Keith Bridger
Robert Hamilton

Personnes-ressources :

Conseiller en Urbanisme
Directeur, Services techniques

Directeur général

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité de l'Environnement, à savoir :

Ryan Young
Andrée Deschamps
Lise-Anne Briand
Nancy DiPaolo
Nicola Fleming

Pierre J. Laliberté
Josée Lanouette
Benedicta Porter
Sherman P. Touchburn

Personnes-ressources :

Coordonnatrice, Développement durable
Directeur, Services techniques

Directeur général

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité de développement économique, touristique et service aux citoyens, à savoir :

Paola Hawa
Andrée Deschamps
Guylaine Brunet
Michel Phaneuf

Jennifer Pragai
Jean-Claude Provost
Gordon Robinson

Personnes-ressources :

Directeur général

Adjointe administrative, Direction générale / Bureau du maire

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité des finances et de l'administration, à savoir :

Michel Boudreault
Daniel Boyer

Paola Hawa
Yvan Labelle

Personnes-ressources :

Directeur général

Trésorier

De créer un comité de technologies de l'information et de nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité des technologies de l'information, à savoir :

Yvan Labelle
Simon Fournier

John Miller-Thompson
Christopher Price

Personnes-ressources :

Directeur général

Trésorier

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

01-018-14 Embauche d'un chargé de projet - Ingénierie

ATTENDU QU' un comité de sélection a été formé afin de combler le poste et était composé du directeur général, de la chargée en communication – ressources humaines et du directeur des services techniques ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De procéder à l'embauche de M. Jonathan Cyr à titre de Chargé de projet - Ingénierie à compter du 3 février 2014.

Les conditions de travail de cet employé sont celles prévues à l'entente individuelle de travail conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

Que le Directeur général, Martin Bonhomme soit autorisé à signer le contrat individuel de travail de M. Jonathan Cyr.

M. Cyr est soumis à la « Politique de rémunération et d'avantages sociaux des cadres de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ». Son niveau salarial est le groupe 11, niveau 3. Le premier mouvement de niveau se fera après une période de probation réussie de 6 mois. Par la suite, les mouvements de niveau seront sur une base annuelle de 12 mois.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-610-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

01-019-14 Avis de motion du règlement numéro 761 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville.

01-020-14 Adoption du règlement numéro 512-19 modifiant le règlement 512 concernant les nuisances et la sécurité afin de modifier l'article 17
--

ATTENDU le règlement numéro 512 concernant les nuisances;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement numéro 512 concernant les nuisances et la sécurité afin d'exclure l'interdiction du 2000 mètres à l'Écomuseum;

ATTENDU la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2013, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance ordinaire du conseil et renoncent à sa lecture;

En conséquence :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 512-19 dont copie est jointe en annexe « X ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 10 décembre 2013 au 20 janvier 2014;
- Liste des commandes du 10 décembre 2013 au 20 janvier 2014;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

01-021-14 Levée de la séance

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 37

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Martin Bonhomme
Directeur général – Greffier par intérim

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-9086*